



Données chiffrées 2023



Organisme de Sécurité sociale des salariés et des travailleurs indépendants pour leur retraite et leur santé au travail

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (Carsat) Auvergne compte parmi les acteurs économiques les plus importants de la région par :

- > le nombre d'emplois qu'elle assure (**plus de 490**) ;
- > les rapports qu'elle entretient avec les entreprises et les collectivités territoriales ;
- > les sommes qu'elle redistribue (**plus de 3,47 milliards d'euros**).



Service social
Auvergne



Préparer et accompagner la retraite

Être au cœur des données sociales avec la mise en qualité des référentiels

La Carsat Auvergne propose conseil et assistance aux entreprises et tiers déclarants pour faciliter et fiabiliser leurs déclarations annuelles de données sociales (DADS) pour le compte de l'ensemble des Carsat de métropole. Elle s'engage également dans la mise en qualité des données sociales en alimentant le compte retraite des assurés (référentiel RGCU : Répertoire de Gestion des Carrières Unique). De plus, elle prend en charge les signalements d'anomalies issues du dispositif de ressources mensuelles (DRM).

Gérer les comptes retraite des salariés et des travailleurs indépendants

Tout au long de la carrière, la Carsat veille à une bonne alimentation du compte retraite des assurés puis à la consolidation et la régularisation des carrières pour préparer la future retraite (**12 000 régularisations de carrière**).

Préparer et calculer la retraite des salariés et des travailleurs indépendants

Elle aide les futurs retraités à préparer leur retraite et instruit leurs dossiers (**18 500 retraites attribuées, plus de 6 700 déposées directement en ligne**). La Carsat compte 6 agences retraite et 20 points d'accueil en Auvergne (**Plus de 18 500 rendez-vous dans le réseau d'accueil**). Elle est présente dans plus de 100 espaces France services.

Payer les retraites et participer à l'amélioration du bien-être des retraités

La Carsat assure le paiement mensuel des retraites (**plus de 3,26 milliards d'euros versés à 358 255 retraités**). Elle favorise l'adaptation des retraités à leur nouvelle vie et leur maintien à domicile dans le cadre de sa politique de prévention de la perte d'autonomie (**plus de 9 800 retraités aidés**).

Agir pour la santé au travail

Aider à prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

La Carsat assure une mission de conseil, d'expertise et d'information : diagnostic et analyse des risques, promotion de politiques de prévention, mise à disposition d'outils d'information, actions de formation...

et gérer l'assurance "accidents du travail" : calcul du coût du risque professionnel et notification à chaque entreprise du taux de sa cotisation annuelle (**45 135 dossiers employeurs gérés pour l'Auvergne**).

et au quotidien

Accompagner les personnes en difficulté

La Carsat facilite l'accès aux soins, accompagne les assurés en arrêt de travail pour leur maintien en emploi et intervient dans la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (**8 000 assurés accompagnés et 27 045 entretiens individuels menés par les assistants sociaux Carsat**).

Contact presse :

Nathalie Passavy - Tél. 04 73 42 88 01 – 06 88 97 77 75 ✉ nathalie.passavy@carsat-auvergne.fr

Marie Lombardie - Tél. 04 73 42 82 08 ✉ marie.lombardie@carsat-auvergne.fr

www.carsat-auvergne.fr, rubrique Nous connaître, Communiqués et dossiers de presse